

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le 23/03/26
ID : 031-213104219-20260322-DEL2026_02_04-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT HAUTE - GARONNE	EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PINS-JUSTARET
---	--

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 22 mars 2026
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux mars à dix heures Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la commune, sous la présidence de M. Philippe GUERRIOT, Maire.
27	27	27	
DATE DE LA CONVOCATION			
16 mars 2026			
DATE D'AFFICHAGE			
16 mars 2026			

Étaient présents : 24

Mesdames PEREZ, MARTIN-RECUR, TARDIEU, GAMBET, ABADIE, FLAUGERE, BESOMBES, GIRAUD, SAUVAGE, HARBONN, SAGNIEZ, DEMAJEAN, Messieurs GUERRIOT, GAROUSTE, RENOUX, CHARRON, BERGONZAT, LE BOUEDEC, NIECHE, BESOMBES, LOISEAU, MIJOLE, LICTEVOUT, CAZES,

Procurations : 03

M. BONTEMPS avait donné procuration à Mme TARDIEU
Mme SAUVAGNAT avait donné procuration à M. GAROUSTE
M. GOUSSET avait donné procuration à M. CHARRON

Absents : 00

Mme GIRAUD a été élue secrétaire de séance à l'unanimité (27 voix pour).

DELIBERATION N° 2026-02-0

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article L2121-22 du CGCT, le Conseil décide de créer des commissions municipales thématiques. Celles-ci seront composées de 7 ou 10 membres conformément à la représentation proportionnelle.

à l'unanimité par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, le Conseil Municipal décide de ne pas procéder à cette désignation au scrutin secret.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal



Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/26

ID : 031-213104219-20260322-DEL2026_02_04-DE



à l'unanimité/à la majorité par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

CREE les commissions suivantes et fixe leur composition :

ENVIRONNEMENT ET MOBILITES..... 7 membres

- 1 Michel Renoux
- 2 Cyril Mijoule
- 3 Claudine Gambet
- 4 Vincent Gousset
- 5 Nathalie Harbonn
- 6 Sabine Sauvage
- 7 Alain Bergonzat

URBANISME..... 10 membres

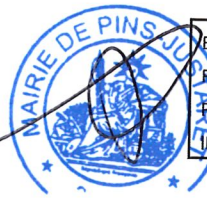
- 1 Vincent Garouste
- 2 Eric Nieche
- 3 Catherine Perez
- 4 Claudine Gambet
- 5 Isabelle Giraud
- 6 Eric Loiseau
- 7 Marie Sauvagnat
- 8 Alain Bergonzat
- 9 Virginie Flaugère
- 10 Anne-Marie Abadie

VIE DU VILLAGE..... 10 membres

1. Eyric Charron
2. Caroline Besombes
3. Jean Luc Le Bouedec
4. Anne-Marie Abadie
5. Virginie Flaugère
6. Yannick Lictevout
7. Arnaud Cazes
8. Catherine Perez
9. Vincent Gousset
10. Michel Besombes

ASSOCIATIONS ET CULTURE..... 7 membres

- 1 Catherine Perez
- 2 Caroline Besombes
- 3 Michel Renoux
- 4 Anne-Marie Abadie
- 5 François Bontemps



Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 031-213104219-20260322-DEL2026_02_04-DE

Bonservant

- 6 Angélique Demajean
- 7 Arnaud Cazes

ECONOMIES D'ENERGIE..... 7 membres

- 1 Michel Renoux
- 2 Jean-Luc Le Bouedec
- 3 Isabelle Giraud
- 4 Eric Loiseau
- 5 Cécilia Sagniez
- 6 Cyril Mijoule
- 7 Angélique Demajean

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE..... 10 membres

- 1 Audrey Tardieu
- 2 Stéphanie Martin-Recur
- 3 Eyric Charron
- 4 Sabine Sauvage
- 5 Yannick Lictevout
- 6 Isabelle Giraud
- 7 Angélique Demajean
- 8 Vincent Gousset
- 9 Nathalie Harbonn
- 10 Marie Sauvagnat

FINANCES..... 7 membres

- 1 Vincent Garouste
- 2 Eric Nieche
- 3 Virginie Flaugère
- 4 Cyril Mijoule
- 5 Anne Marie Abadie
- 6 Isabelle Giraud
- 7 Caroline Besombes

Ainsi fait et délibéré à Pins-Justaret, le 22 mars 2026
Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

Philippe GUERRIOT

